

Premiers balbutiements d'une loi sur les soins aux parents âgés

Le Knesset vient de valider en lecture préliminaire un projet de loi déposée par le député Robert Tiviaev. Il s'agit d'accorder 60 jours de congés par an aux personnes dont les parents âgés de plus de 65 ans sont atteints de maladies incurables. Ainsi, ils pourront occuper eux et leur apporter tous les soins nécessaires.